



FICHE FORMATION

Mettre en place le travail collaboratif des enseignants

Moyens d'encadrement

ARES, Institut de formation

Durée : 1 jour - 7 heures

Dates :

Mardi 11 janvier 2022

Lieu : Espace Montalembert (Montrouge-92) ou en région

Droit d'inscription :

- Etablissement < 200 élèves : 200 €
- Etablissement > 200 élèves : 300 €

Financement :

Prise en charge AKTO + OGEC

Modalités d'accès :

- S'inscrire en ligne sur le site du Synadec

<https://www.synadec.fr/formulaire-inscription/>

- Possibilité de s'inscrire jusqu'à 15 jours avant le début de la formation

Accessibilité

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative.

Contact

Pour tout renseignement, contacter la responsable administrative :

Mme Laureen BRUCAMP

01 55 48 04 55

secretariat@synadec.fr

Aptitudes

Appréhender les enjeux et les finalités du travail collaboratif des enseignants

Compétences (Cf. Référentiel de compétences du Titre de dirigeant)

- Pilotage global de l'organisation (C1)
- Pilotage pédagogique (C2)
- Ingénierie stratégique (C4-1 et C4-3)

Objectifs

- Appréhender la question du sens et des enjeux, ce qui fonde la nécessité d'une collaboration active entre enseignants (missions de l'enseignant, besoins des élèves, injonctions des réformes, Enseignement catholique, etc...)
- Appréhender les différentes dimensions que peut prendre la collaboration dans l'enseignement, les différentes formes de co-intervention, les objectifs en lien avec celles-ci
- Envisager l'impact sur l'organisation de l'établissement et les marges de liberté au service du travail collaboratif (évaluation, gestion des lieux, temps, espaces, organisation des groupes, etc...)
- Découvrir des stratégies de mise en place de travail collaboratif (de la mise en lien d'objectifs communs à la mise en place d'un contrat de collaboration effectif)

Pré-requis nécessaires et Public concerné

Etre chef d'Établissement du 1^{er} degré

Programme détaillé

- Etat des lieux
- Les textes officiels (Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation, Textes de l'Enseignement Catholique, les BO, les réformes...)
- Les besoins des élèves à prendre en compte (Orientation, choix des spécialités, acquisition des compétences...)
- Enjeux et bénéfices : pour l'institution, pour les enseignants, pour l'élève
- Le travail collaboratif et coopératif, la co-construction, la transversalité, l'interdisciplinarité (définitions, enjeux et avantages)
- Les conditions favorables à la pratique du « co » du point de vue :
 - des acteurs (enseignants, AVS, élèves, personnels éducatifs...)
 - des différents niveaux d'actions pédagogiques
 - de la didactique
 - de l'organisation
- Les éléments nécessaires au travail en équipe collaboratif et coopératif (modalités, organisation...)

Moyens d'encadrement

ARES, Institut de formation

Durée : 1 jour - 7 heures

Dates :

Mardi 11 janvier 2022

Lieu : Espace Montalembert
(Montrouge - 92) ou en région

Droit d'inscription :

- Etablissement < 200 élèves :
200 €
- Etablissement > 200 élèves :
300 €

Financement :

Prise en charge AKTO + OGEC

Modalités d'accès :

- S'inscrire en ligne sur le site du Synadec
<https://www.synadec.fr/formulaire-inscription/>
- Possibilité de s'inscrire jusqu'à 15 jours avant le début de la formation

Accessibilité

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :
contacter la responsable administrative.

Contact

Pour tout renseignement,
contacter la responsable administrative :

Mme Laureen BRUCAMP
01 55 48 04 55
secretariat@synadec.fr

Programme détaillé (suite)

- Des pratiques pédagogiques facilitantes : co-enseignement, co-présence, co-intervention et co-animation, évaluation, réorganisation des temps de cours, des espaces...etc
- Les différentes formes et objectifs du co-enseignement et de la co-intervention
- Les leviers et les freins au sein des établissements
- Des modalités possibles à mettre en place dans les établissements

Moyens pédagogiques et techniques (méthodes mobilisées)

- Ateliers d'échanges de pratiques d'établissement
- Apports théoriques
- Projections collectives vers des dispositifs innovants
- Les formateurs favorisent l'appropriation des contenus de la formation avec des méthodes actives permettant la construction par les participants d'une stratégie à déployer ensuite en interne.
- L'ARES restera disponible à l'issue de la journée pour proposer des actions d'accompagnement, sur mesure, en interne dans les établissements.

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation des acquis

- Positionnement individuel d'entrée et de sortie
- Questionnaire d'évaluation de la formation

Livrables à l'issue de la formation

Les stagiaires reçoivent un support pédagogique de reprise de la formation donné à la fin de la formation.

Formalisation à l'issue de la formation

Les stagiaires reçoivent une attestation.